



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 47
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Christine MARTIN	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Philippe THIRION
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Valérie TEISSEIRE
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Frédéric FAVERJON
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Pierre PRIBETICH
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU	

Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Marien LOVICHY pouvoir à Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Monsieur Vincent TESTORI pouvoir à Monsieur François DESEILLE
	Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Catherine DU TERTRE
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : PREAMBULE

Désignation de représentants de la ville au sein d'organismes extérieurs

L'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs, dans les cas et conditions prévus par les dispositions du code et des textes régissant ces organismes.

Le même article visé ci-dessus ajoute qu'il peut être procédé à tout moment, et pour le reste de la durée des fonctions assignées aux membres ou délégués de ces organismes, au remplacement de ceux-ci par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

L'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant ce mode de scrutin.

Compte-tenu des évolutions au sein de l'exécutif, il vous est proposé de procéder à de nouvelles désignations dans les organismes suivants :

Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)

M. Denis HAMEAU en remplacement de Mme Océane GODARD

Association Grand Dijon Médiation (AGDM)

Titulaire : M. Stéphane CHEVALIER en remplacement de Mme Nathalie KOENDERS

Suppléant : Mme Valérie TEISSEIRE en remplacement de M. Vincent TESTORI

Centre Commune d'Action Sociale (CCAS)

M. Franck LEHENOFF en remplacement de Mme Nuray AKPINAR-ISTIKUAM

Centre de Rencontres Internationales et de Séjours de Dijon – Association de gestion (CRI)

Mme Karine HUON-SAVINA, M. Bassir AMIRI et M. Laurent BOURGUIGNAT en remplacement de M. Hamid EL HASSOUNI, Mme Nadjoua BELHADEF et Mme Nora EL MESDADI

Conseil d'école publique Nord

Mme Valérie TEISSEIRE en remplacement de Mme Nathalie KOENDERS

Fédération départementale des centres sociaux

M. Franck LEHENOFF en remplacement de M. Antoine HOAREAU

Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes (MILO)

M. Franck LEHENOFF en remplacement de M. Antoine HOAREAU

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de procéder à la désignation de représentants de la Ville dans divers organismes, dans les conditions proposées ci-dessus.

SCRUTIN POUR : 48

ABSTENTION : 8

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 9 PROCURATION(S)

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**